



Ecole
Lamartine
élémentaire
ST MICHEL S/O
21 rue LECOCCQ
91 50 45 00 04

Année scolaire 2018 2019

Troisième Conseil d'école du mardi 11 juin 2019

Compte rendu Relevé de conclusions

Présents: enseignants : Mmes Atout, Audibert, Bonnet, Bougana, Boughania, Charton, Coulon, Cousot, Cras, ,
Dauplait, Fur, Fournier, Gaulin, Guarino, Ouarga, Renard, M. Chartier.
pour la Municipalité : Mme Ladegaillerie
Parents élus : Mmes Arago, Lourenco, Coasne, Pires, ,M. Tambwe
Pour les DDEN : M. Brunet ,excusé

1 – Questions pour la municipalité

a- travaux prévus pour l'été 2019

- La seconde tranche des réfections de sols démarre en juillet au niveau supérieur et concernera 3 classes de l'Élémentaire et les salles de la Maternelle . Le déménagement des salles se déroulera dès le samedi 6 juillet.
- Le préau rouge va être rénové, réfection du sol et peinture des cloisons, sauf la fresque de l'arbre qui sera préservée

b- retour sur le projet de développement des infrastructures scolaires et périscolaires de la Commune

Au départ, le projet municipal envisageait une reconstruction complète de l'école Jules Verne, mais l'ampleur des devis présentés a conduit la Municipalité à engager une réflexion site par site, moins coûteuse et plus adaptée aux besoins de chaque secteur.

Ainsi, en fonction des prévisions d'évolution des effectifs dans chaque quartier, un programme d'installation ou de rénovation a été défini.

Pour Lamartine élémentaire, il s'agit de créer un espace d'accueil périscolaire spécifique, qui permettra de différencier les locaux scolaires des locaux périscolaires et d'assouplir les contraintes d'espace dans le bâtiment en cas de besoin de création de nouvelles classes. Cette salle, d'une quarantaine de mètres carrés, serait située dans la cour, sur un espace encore à déterminer avec les équipes enseignantes.

La technique de construction choisie permet des travaux rapides et des mises en œuvre dès 2020 sur la plupart des sites.

c- Périscolaire

Les parents souhaitent attirer une nouvelle fois l'attention de la Municipalité sur les difficultés d'accès au quotidien aux dispositifs périscolaires, en particulier le mercredi pour des parents d'enfants d'âges différents. L'accueil à Blaise et à Descartes engendre de nombreuses organisations parfois compliquées, des déplacements souvent difficiles et de nombreuses heures tendues.

Ne serait-il pas possible de regrouper les accueils maternels et élémentaires ?

Mme Ladegaillerie répond que la question n'est pas à l'ordre du jour et que les deux accueils sont distincts faute de place et de différence de type d'accueil en fonction de l'âge des enfants.

La question est posée par les parents d'une éventuelle fête du Centre, avec une présentation des activités « en portes ouvertes ». La question sera transmise à la responsable périscolaire du site

d- Financement des activités sportives

Dans le respect des programmes, des instructions officielles et des objectifs de développement sportif annoncés par la Municipalité dans un projet local de « cité éducative », l'école élémentaire souhaite poursuivre sa collaboration avec l'USEP 91 qui propose des activités sportives et culturelles diversifiées.

Toutefois, le coût de la participation à ces actions est très élevé, en particulier en ce qui concerne les transports. (250 euros par classe et par trajet environ)

Qui faudrait-il solliciter pour obtenir des aides supplémentaires ?

2 - Situation de l'école

Des départs, des arrivés d'enseignants

Mme Isabelle Audibert, après 20 ans d'exercice à l'école Lamartine, fait valoir ses droits à la retraite. Mmes Fur, Dauplait, Guarino, Bonnet, Charton et Djelaïli changent d'affectation, en Essonne ou ailleurs.

M. Chartier et l'équipe les remercient toutes pour leur implication, leurs qualités et leur générosité au service de tous nos élèves.

Sont nommées Mmes Marine Charpentier, Lorène Seillan, Géraldine Normilus, Ségolène Koffi Kan et Elodie. qui ont déjà pris contact avec l'équipe.

- **situation des effectifs**

-

Effectifs au 11 juin 2019: 285 élèves

CP : 55 (23/23/9)

CE1 : 68 (23/23/22)

CE2 : 58 (11/23/24)

CM1 56 (28/28)

CM2 : 48 (23/25)

12 classes plus un dispositif UPEAA présent sur toute la semaine. Une maîtresse + qui a pu intervenir avec les classes du Cycle 2, en co-intervention, sur des groupes de besoin, en collaboration avec les enseignantes des classes et du RASED

Un RASED, qui priorise ses interventions à l'école Lamartine. L'équipe regrette le poste G de rééducation qui est incomplet, car les besoins sont importants.

- **prévision 2019/2020**

Pour l'an prochain, sur les bases des informations détenues au 11 juin

Ecole toujours en label AEP, bénéficiera donc du Maître +, des seuils de classes à 25, de la décharge de direction supplémentaire et de l'accompagnement éducatif. Le renforcement des effectif au CM1 et les constats de besoin pour gérer des difficultés spécifiques nous amène à envisager une organisation un peu différente de l'année dernière :

- 61 montées de Grande section pour 48 sorties de CM2, nous accueillons donc 12 élèves supplémentaires, cette augmentation n'étant pas compensées par d'éventuels déménagements
- nécessité de créer des niveaux doubles pour s'adapter à la démographie et aux exigences spécifiques de certains groupes d'élèves, en CM et CM2 en particulier
- besoin de créer 3 classes de CP
- besoin de séparer certains élèves

Notre projet retient donc la création de 5 classes à double niveau, 1 CP/CM1, 2 CE1/CM1 et 2 CE2/CM2

2 CP 24/24

1CP/CM1 12/8

1 CE1

2 CE1 /CM1

2 CE2 24/24

2 CE2/CM1 26/27

1 CM1

1 CM2

12 classes et 293 élèves

- **Finances**

Position du compte au 18 juin 2018 : 8 899 €

Restent à débiter 713€ et à encaisser 632 € d'espèces suite aux ventes des CM2

Les dépenses de cette période consistent principalement dans le financement des sorties, l'achat de matériels pédagogiques et de matériel pour l'après-midi festif de début juillet

Fin du conseil 20h20

JP Chartier, directeur de l'élémentaire Lamartine